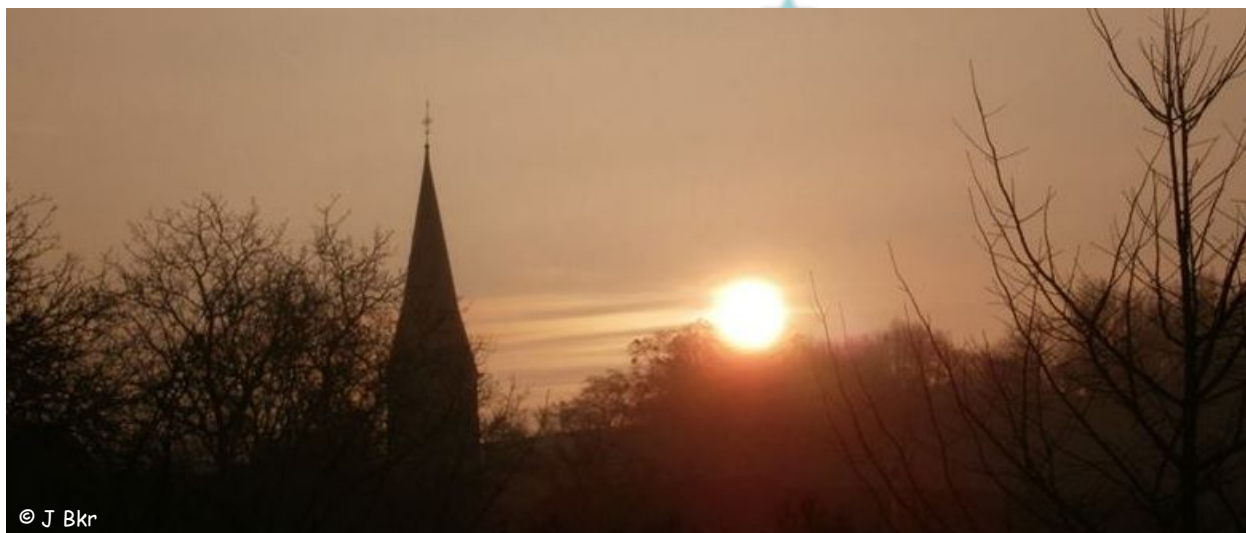


# Ettendorf' Infos



*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*  
**N° 33 – Janvier 2019**



© J Bkr

## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Au cours de l'année passée, notre environnement villageois a évolué grâce à la réalisation de grands chantiers tant attendus : la réhabilitation du Centre Socioculturel, l'aménagement du centre village, l'extension et la modernisation du cimetière communal, la mise en sécurité de la voirie qui sera complétée en 2019. L'année 2019 verra l'aboutissement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la mise en chantier d'un lotissement sur l'ancien terrain de football et le lancement des études pour un nouveau groupe scolaire. En 2018, la loi nous a imposé de transférer la compétence « assainissement » au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement. Dès le 1er janvier, la compétence « scolaire » sera transférée à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Ces évolutions préfigurent des regroupements nécessaires de communes au courant de la prochaine mandature.

Dans ce contexte évolutif et de plus en plus exigeant, je remercie celles et ceux qui, par leur engagement et leur dévouement, contribuent au bien être de notre communauté villageoise. Au cours de cette fin de mandature, vos élus continueront à donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur engagement citoyen.

Avec eux et les salariés de la commune, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Que l'année 2019 vous garde en bonne santé et vous procure l'énergie nécessaire pour transformer vos projets en réalités. Bonne et heureuse année 2019.

Patrice Weiss, Maire

## LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

### Cérémonie du 11 novembre

Cette année 2018 marquait le centième anniversaire de la fin du premier conflit mondial et c'est avec une grande émotion que la cérémonie d'hommage aux victimes de toutes les guerres s'est déroulée devant le monument aux morts. Après le dépôt de la gerbe tricolore par le Maire, Patrice Weiss, accompagné de deux enfants de la commune, les noms des 23 soldats, natifs d'Ettendorf, morts entre 1914 et 1918 ont été lus par le Capitaine Chamot:



**BANCK** Peter, **BIGNET** Johann Christomus, **BRUCKER** Jean-Baptist, **FOURNAISE** Maria Josef, **GANGLOFF** Joseph, **GANGLOFF** Joseph, **GRADI** Anton, **GRADI** Joseph, **GRADI** Michel, **HESS** Eugène, **JUNG** Johann, **JUNG** Karl, **JUNG** Viktor, **LACHMANN** Emile, **LAMBERT** Joseph, **LUTZ** Franz Anton, **MARTIN** Jules, **MULLER** André, **THOMANN** Andréas, **WEIBEL** Chrisostomus, **WITTNER** Anton, **WITTNER** Karl, **WITTNER** Eugen.

A la lecture de chaque nom, un enfant de l'école d'Ettendorf a déposé, autour de la gerbe, une bougie allumée.

Cette année, fut également l'occasion d'appliquer une nouvelle disposition votée par l'Assemblée Nationale: la lecture, lors des cérémonies du 11 novembre, des noms des soldats morts pour la France au cours des 12 mois précédents. Traversant 100 ans d'Histoire, le Capitaine Chamot a ainsi lu les noms de l'Adjudant Emilien **MOUGIN**, du Maréchal des Logis Thimoté **DERNONCOURT** et du Caporal Bogusz **POCHYLSKI**.

### Le père Noël chez les écoliers

Effervescence et joie en ce vendredi 21 décembre dans la salle du Centre Socioculturel d'Ettendorf. Le Père Noël est venu ravir petits et grands à l'issue du spectacle préparé par les écoliers et leurs enseignants. Les saynètes et les chants de Noël interprétés par les enfants



ont enthousiasmé un public nombreux. La fin du spectacle était riche en émotion avec des chansons pleines d'espérance reprises par les plus grands, accompagnés à la guitare par Mr. Raffner, le nouveau directeur. Le « *Angela you know you'll never walk alone* » résonne encore dans le cœur des spectateurs.

Après le spectacle, le grand bonhomme à barbe blanche a remis un beau livre et des friandises à chaque enfant sage. Ils l'étaient bien sûr tous ce jour là, du plus petit au plus grand ! Les parents d'élèves ont contribué à la fête avec une vente d'objets de Noël et le traditionnel et bien convivial goûter de Noël.

## INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### **Déchets recyclables (bac avec couvercle ou autocollant jaune):**

Le jour de collecte des déchets recyclables est avancé du vendredi au jeudi des semaines paires à partir de janvier 2019. Le premier ramassage se fera donc jeudi 10 janvier 2019.

### **Réouverture de la déchetterie de Bossendorf :**

Au conseil communautaire du 20 décembre 2018, Monsieur Jean-Georges Hamman, vice-président chargé de l'environnement et de la gestion des déchets, a annoncé un retard de la réouverture de la déchetterie de Bossendorf après travaux de rénovation. Il faudra donc attendre au moins la mi-janvier pour cette réouverture. Pour le moment elle reste accessible les samedis et la déchetterie de Mutzenhouse est ouverte les jours de semaine. (lundi, mardi, mercredi, jeudi de **14h à 17h45**).

### **PLUi :**

La commission intercommunale chargée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur notre territoire s'est réunie à de nombreuses reprises en 2018 pour poursuivre la mise en œuvre de ce document. Il s'agissait de définir notamment les futures zones urbaines nécessitant une consommation foncière, les futures zones à vocation économique, les sorties d'exploitations agricoles, les zones sensibles, les zones à protéger, etc... en quelque sorte, dessiner notre territoire de demain.

Parallèlement, cette commission a passé de nombreuses heures pour définir un règlement applicable en matière d'urbanisme dans nos Communes.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn n'a pas toute liberté en ce domaine. Elle doit respecter les contraintes supra-communales que sont le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg), les règles environnementales et de cohérence écologique définies par les Ministères, etc...

C'est ainsi que la Commission a dû faire face à une réduction de la consommation foncière : 50 hectares d'urbanisation future pour de l'habitat, 20 hectares pour le développement économique et 10 hectares pour les équipements publics.

De plus, consciente de l'enjeu environnemental, de l'augmentation du prix de l'énergie, de la saturation routière, il est plus que recommandé de concentrer l'habitation autour des moyens de transport en commun (liaison ferrée, ligne de bus).

Cette élaboration de PLUi n'est pas le seul fruit de quelques Élus participants à la Commission. A plusieurs reprises il a été demandé aux représentants de partager l'ensemble des orientations avec les Conseillers Municipaux des Communes membres.

Enfin, une synthèse générale a été présentée aux Élus et sera suivie par une consultation des Services de l'État et Services Associés avant l'arrêt officiel du document, vraisemblablement, en janvier 2019 par le Conseil Communautaire. Dès cette formalité effectuée, tous les éléments seront mis à disposition du public par les moyens de communication actuels (site internet de la Communauté de Communes).

Le public pourra ainsi faire des observations par écrit au Maire ou à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et plus particulièrement lors de l'enquête publique qui se déroulera au courant de l'année 2019.

A ce jour, des documents non définitifs peuvent déjà être consultés dans les mairies, au siège de la communauté des communes ou sur son site internet. Des remarques peuvent être effectuées sur des registres réservés à cet effet.

Des permanences du bureau d'étude O.T.E. chargé de l'élaboration du PLUi seront tenues en début de 2019 aux dates suivantes :

- mardi 8 janvier de 16 à 20 heures
- mercredi 9 janvier de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- jeudi 10 janvier de 16 à 20 heures
- mardi 15 janvier 2019 de 16 à 20 heures.

Chaque citoyen peut ainsi s'impliquer au devenir de nos communes. N'hésitez donc pas à vous déplacer ou à consulter le site de la comcom et à consigner vos remarques.

## VIE SCOLAIRE

### Transfert de la compétence scolaire – Groupe scolaire Nord – RPI :

Au 1er janvier 2019, la compétence scolaire sera exercée par la Communauté des Communes du Pays de la Zorn.

Le 14 novembre 2018 une réunion avec le bureau de la CCPZ (président, vice-présidents) et des élus d' Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf et Minversheim a refait le point de ce dossier. Chaque commune s'est engagée à se prononcer avant la fin décembre pour donner son avis sur la construction d'un groupe scolaire avec périscolaire implanté sur le ban d'Alteckendorf. Le 20 décembre, après la réponse favorable des 4 conseils municipaux concernés, la CCPZ a délibéré pour lancer dès janvier 2019 l'étude et la programmation de cette construction.

Par ailleurs, notre commune a reconduit sa demande d'adhésion au RPI d'Alteckendorf-Minversheim. La baisse d'effectifs entraînant un risque de fermeture de classe pousse notre commune à ne pas lâcher cette solution pour y remédier. Peut-être aurons-nous, là aussi, une réponse favorable de nos voisins à notre appel de solidarité...

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un litige ? Le Conciliateur vous guide

Volontaire non rétribué, le conciliateur est un auxiliaire de Justice  
qui participe au service public de la Justice  
en contribuant au règlement amiable des conflits.



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Conciliateurs de France - Fédération des Associations de Conciliateurs de Justice  
(associations de cours d'appel)

[www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

Contact Freddy SCHMIDT - Portable 06 23 24 82 36  
Courriel : [freddy.schmidt@conciliateurdejustice.fr](mailto:freddy.schmidt@conciliateurdejustice.fr)  
UNIQUEMENT SUR RDV - Maison du Pays de la Zorn, 43 route de Strasbourg, 67270 Hochfelden

## DÉCHARGE DU ROHRBACH

Même si l'exploitation du site d'enfouissement du Rohrbach s'est arrêtée le 31 décembre 2016, l'ancien exploitant, la société SUEZ Environnement, doit assurer un suivi de l'évolution de la décharge pendant 30 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2046 !

Ce suivi implique plusieurs choses :

- La publication d'un rapport annuel d'activité à l'attention de la DREAL, du public et de la commission de suivi de site (CSS). Ce document concerne le contrôle de la qualité des eaux souterraines, la qualité et la quantité des rejets dans l'environnement des gaz et des eaux pluviales, l'entretien du site. Cela permettra de veiller au bon fonctionnement des installations et de procéder à des analyses régulières pour vérifier l'absence d'impact sur l'environnement.

- L'administration (la sous-préfecture et la DREAL) est tenue d'organiser au moins une réunion de la CSS par an pour valider ce suivi.

Les élus, l'administration et l'ASADR 67, membres de la CSS, continueront à assurer leur rôle de d'organisation et de sentinelle pour faire respecter les obligations de l'exploitant.

CSS: Commission de Suivi du Site.

DREAL: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des derniers mois, le conseil municipal a pris de nombreuses décisions, dont les plus importantes sont rappelées ci-dessous.

Toutes les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com>>>> Rubrique : Conseil Municipal >> Délibérations

### **20 septembre 2018**

Travaux au Centre Socioculturel :

Lot n° 1 "Démolition Gros-œuvre" : Avenant n°2 pour un montant de 1.616,41 € HT.

Lot n° 4 "Couverture-tuiles" : Avenant n°2 pour un montant de 748,38 € HT.

Lot n° 6 "Menuiserie extérieure alu-Serrurerie" : Avenant n°4 pour un montant de -2.309 € HT.

Lot n° 7 "Plâtrerie-Isolation-faux-plafonds" : Avenant n°2 pour un montant de 10.198,51 € HT.

Lot n° 8 "Menuiserie intérieure" : Avenant n°3 pour un montant de 1.346,80 € HT.

Lot n° 10 "Peinture intérieure" : Avenant n°1 pour un montant de 6.370,06 € HT.

Lot n° 11 "Sanitaire" : Avenant n°1 pour un montant de 3.808,65 € HT.

Lot n° 12 "Chauffage-Ventilation" : Avenant n°1 pour un montant de 1.235,00 € HT.

Travaux complémentaires de peinture (espace régie, cuisine, bar, petite salle) confiées à l'entreprise de peinture Halbwachs pour un montant de 5.153,78 € HT.

Signature d'un avenant avec la CIADE (assureur de la commune), suite aux travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Socioculturel.

Soutien à 2 demandes de permis de construire.

### **29 octobre 2018**

Personnel communal : mise en place de la procédure de médiation préalable obligatoire et ajustement de l'assurance complémentaire.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn : rajouts dans le cadre de GEMAPI, de la politique locale du commerce et du Développement touristique, prise de la compétence scolaire.

Achat de photocopieurs pour la mairie et l'école pour un montant global de 7.965 € HT.

Approbation du programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes dans la forêt communale pour un montant de 9.740 € HT.

Approbation d'une convention avec l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour la gestion des listes électorales.

### **26 novembre 2018**

Personnel communal : régularisation horaire de l'ATSEM, suite à son transfert à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, et approbation des revalorisations tarifaires des contrats d'assurances des Risques Statutaires.

Approbation de conventions avec des associations utilisant des locaux communaux.

4<sup>ème</sup> demande d'adhésion au RPI Alteckendorf-Minversheim

Demande de réalisation du Groupe Scolaire Nord par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Travaux sur voirie : approbation du bordereau de prix supplémentaires (brise-vitesse et Zone 30) pour un montant de 4.160 € HT et l'aménagement éventuel d'un autre brise-vitesse pour un montant de 5.431 € HT.

Fixation du tarif de la concession sur 15 ans d'une case du columbarium : 800 €.

### **17 décembre 2018**

Approbation de la convention entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la commune concernant la compétence scolaire transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 qui fixe les règles de gestion de l'école entre les 2 collectivités.

Travaux au Centre Socioculturel :

Travaux de menuiserie confiés à l'entreprise Maurice pour un montant de 5.590 € HT.

Travaux de peinture confiés à l'entreprise Halbwachs pour un montant de 1.020 € HT.

Désignation au bureau de l'Association Foncière de Bernard Weiss, comme représentant titulaire de la commune et de Bruno Meyer, comme représentant suppléant de la commune.

Retrouvez toutes nos rubriques sur le site de la Commune: <http://ettendorf.payszorn.com>

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



#### Portes ouvertes à la bibliothèque

La Bibliothèque Municipale a organisé, samedi le 15 septembre 2018, son traditionnel après-midi « **Portes Ouvertes** ».

Ce rendez-vous annuel, toujours très attendu par les lecteurs, a rencontré un franc succès. Les bénévoles ont eu le plaisir de présenter à leurs lecteurs les nouvelles acquisitions de la bibliothèque : livres et revues.

#### Des contes de Noël à la bibliothèque d'Ettendorf

A l'occasion de la Saint Nicolas, un public inhabituel s'est installé dans la salle du Conseil Municipal de la mairie d'Ettendorf. Près d'une trentaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation des bénévoles de la bibliothèque. Mme WEISS a emmené les enfants dans la magie de Noël en leur racontant des contes. Grâce au Kamishibai, petit théâtre japonais, les enfants très attentifs ont vu défiler le petit lapin blanc, le petit Ituk avec son ami l'ours Nanuk, le Père Noël.

Puis tout ce petit monde s'est rendu dans les locaux de la bibliothèque, s'est assis sous la belle fresque « Au pays du Père Noël Le Pôle Nord », et a eu droit à une dernière histoire. Les enfants émerveillés ont bien eu du mal à quitter la bibliothèque. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter avec les traditionnels « Maennele » et des chocolats. Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, l'envie de lire et de venir à la bibliothèque

**le mercredi et le samedi**  
**de 14 h 30 à 16 h 30**  
**(au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie)**

**Cotisation annuelle** : Gratuit jusqu'à 18 ans, 5 € à partir de 18 ans

Bonne année



### CLUB DE PÉTANQUE

#### Pointez au printemps prochain à Ettendorf

Venez vous détendre au printemps les jeudis soirs autour d'une ou plusieurs parties de pétanque. Les rencontres se font en toute simplicité, pas de pré requis pour participer. Il vous suffit d'apporter vos boules et votre bonne humeur.

La date de la première rencontre sera communiquée d'ici fin mars.

Le boulodrome est situé à l'Espace Sportif des Deux Aigles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Christ Maurice au 06.12.62.11.21.

## HANDI'CHIENS

Début septembre 2018, un nouveau groupe de familles d'accueil, qui éduquent de jeunes chiots Golden Retriever ou Labrador pour l'association HANDI'CHIENS, a accueilli ses petites boules de poils



De gauche à droite Sabrina avec Onny (labrador chocolat), Corinne avec Obane (labrador noir), Valérie avec Ouest (golden fauve clair), Céline et Thomas avec Ouxi (golden sable), Yannick et Aurore avec Orphée (golden blanc).

Le but de ces familles est de sociabiliser le chien pendant environ 18 mois et de lui apprendre une trentaine de commandes afin qu'il puisse être remis gratuitement à une personne handicapée, à un enfant souffrant de troubles autistiques ou d'un handicap, à des établissements type EHPAD ou IME qui accueillent des personnes âgées ou des enfants handicapés ou à des personnes atteintes de crises d'épilepsie. C'est une belle aventure humaine et canine qui permet à tout un chacun de se mettre au service des autres d'une manière particulière à savoir l'éducation de ces formidables compagnons à 4 pattes.

Je remercie encore la municipalité d'Ettendorf pour nous mettre gracieusement à disposition l'ancien club house du terrain de football où nous nous retrouvons régulièrement pour faire progresser les chiens.



Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :

**Didier HEMMER**

Délégué aux Familles d'Accueil

Téléphone: 03 69 11 50 06 ou 06 72 46 09 44

Email: [hemdid67@gmail.com](mailto:hemdid67@gmail.com)

Adresse: 13 rue des Greniers à Grains 67350 ETTENDORF

## US ETTENDORF

L'US Ettendorf souhaite un joyeux Noël et une très bonne année 2019 à tous ses supporters et sympathisants !

Nous en profitons également pour vous rappeler que nous sommes toujours en recherche de dirigeants, membres du comité.

Enfin, voici deux dates à retenir pour 2019 :

samedi 13 avril : FrehjohrFescht

vendredi 14 juin : 3. RobinFest (placement numéroté)

Pour toute information : 06 14 58 79 78

## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE MINVERSHEIM-ALTECKENDORF-ETTENDORF et environs

Décembre et janvier sont les mois des bilans mais également des vœux. Tous les membres de l'amicale des donneurs de sang de nos trois villages et environs vous présentent, à vous, amies et amis donneurs mais également à vous, amis lecteurs TOUS NOS VOEUX : Bonheur, réussite, prospérité et surtout la Santé, (condition *sine qua non* pour le don de sang).

L'année 2018 se termine sur les chapeaux de roues avec 77 donneurs pour un total de 352 dons, avec dix premiers dons.

Somme toute, un bilan très positif et encourageant et en constante progression : 304 dons en 2016, 307 en 2017, 352 en 2018.

Il ne tient qu'à vous, amis donneurs et futurs donneurs à garder cette courbe ascendante. Un petit rappel des dates de collectes pour l'année 2019 :

Lundi 21 janvier - lundi 1<sup>er</sup> avril (ce n'est pas un poisson) - lundi 27 Mai - lundi 5 Août - lundi 28 Novembre.

Le don de sang, c'est un geste altruiste, c'est partager une bonne collation, c'est passer un bon moment dans une ambiance très conviviale !

Que chaque Donneur en parle autour de lui, que chacun d'entre nous prenne conscience qu'un jour nous pouvons être en situation de demandeur ! N'oublions pas : A chaque instant, quelqu'un, quelque part, a besoin d'être transfusé.

Soyons là pour les autres, partageons la Vie !  
Pour l'amicale, Gérard Lang



### Le cimetière israélite d'Ettendorf



Le cimetière israélite d'Ettendorf s'étend aujourd'hui sur 4 hectares et compte plus de 7 000 stèles ou monuments funéraires.

L'autorisation d'ouverture de ce cimetière est actée en 1554 par Henri de Fleckenstein suite à une supplique de Lazarus de Surbourg, prévôt des juifs. La stèle de Dame Telzelen, datée de 1566, est probablement la plus ancienne d'Alsace. Le cimetière, agrandi au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, est la propriété de la commune d'Ettendorf et du Consistoire Israélite du Bas-

Rhin. Le cimetière est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1995 et il est toujours en activité, une douzaine de communes y enterrent leurs défunts. En 2016 est née l'Association de Préservation du Cimetière Israélite d'Ettendorf (APCIE). Cette association, présidée par M. Patrick Blum, a pour mission principale d'assurer l'entretien, la préservation, la protection et la valorisation de ce lieu singulier pour les générations futures (plus d'informations sur le site de l'association : <http://cimetiereisraeliteettendorf.fr/> ou auprès de M. Blum : 06 14 27 33 48 – courriel [p.blum@wanadoo.fr](mailto:p.blum@wanadoo.fr)).

Le cimetière israélite d'Ettendorf est remarquable tant par son étendue que par sa grande diversité de stèles, offrant une synthèse très complète de la production funéraire à travers les siècles. L'année 2018 a été désignée Année Européenne du Patrimoine Culturel par la Commission Européenne. Cette décision permet de promouvoir le patrimoine comme élément central de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, de valoriser les meilleures pratiques pour assurer la conservation et la sauvegarde du patrimoine ainsi que de développer sa connaissance auprès d'un public large et diversifié. Un grand travail préparatoire a donc été entrepris en 2018 en vue de valoriser le cimetière israélite d'Ettendorf. Ce travail, réalisé en collaboration avec le Service du Patrimoine Culturel du Département du Bas-Rhin, le Pôle Patrimoine de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, la Municipalité d'Ettendorf et l'APCIE, sera poursuivi en 2019. Une grande exposition retraçant l'histoire du cimetière et celle de la communauté israélite en Alsace est déjà prévue à Ettendorf en septembre 2019.

Les personnes possédant des documents anciens (photos, lettres, témoignages...) qui pourraient être intégrés à cette exposition peuvent contacter Ettendorf'Infos par courriel:

[ettendorf.infos@orange.fr](mailto:ettendorf.infos@orange.fr)

## ORDURES MENAGERES

### REDEVANCE INCITATIVE

*Ettendorf'Infos* vous reprecise les jours et heures de ramassage et les contenus des différents bacs.

•Pour le bac gris (ou noir) de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu tous les lundis. Si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

**Le lundi 22 avril 2019 étant férié, le ramassage aura lieu le mardi 23 avril**

**ATTENTION: Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le ramassage des bacs de collecte sélective (bac avec couvercle jaune ou autocollant jaune) est réalisé le JEUDI des semaines PAIRES.**

Le planning des rattrapages 2019 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h,  
il y a lieu de sortir le bac dès le **mercredi** soir.

### RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE SELECTIVE

Les produits **AUTORISES** dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
  - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
  - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
  - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boîtes métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

Les produits **INTERDITS** dans le bac "jaune" :



- **Barquettes en plastiques** (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...)
- Films d'**emballage plastique** ou aluminium, polystyrène
- **Sacs et sachets plastiques**
- Barquettes en polystyrène
- Pots de yaourt
- Produits alimentaires
- Papiers et cartons souillés
- Papier sulfurisé
- Chaussures et vêtements
- Verre
- Petit électroménager
- Pots de fleurs

→ En cas de doute, jetez vos déchets dans le bac (gris ou noir) "des Ordures Ménagères", car les déchets mal triés coûtent cher à la collectivité (environ 200 €/tonne de majoration).

**ATTENTION:** Les travaux de réaménagement de la déchèterie de Bossendorf entraînent un changement dans les horaires d'ouverture des sites.

La déchèterie de **Bossendorf** sera accessible uniquement le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

La déchèterie de **Mutzenhouse** sera ouverte, quant à elle, du lundi au jeudi de 15h à 17h45 et le samedi 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

## INFORMATIONS DIVERSES

La mairie vous informe de l'ouverture du cabinet de Laure LANG, infirmière libérale diplômée d'Etat au 5a Rue du Stade à Ettendorf. Elle effectue des soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous au 06.06.98.14.70.

### **NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE**

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques. Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : Publications > Bienvenue à Ettendorf

### **RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX**

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation, voire de remise en d'état d'origine :

- En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de changement de toiture ou de tuiles, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup> ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc...** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.
- La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de **Permis de Construire**.
- Les demandes d'urbanisme sont à déposer en nombre d'exemplaires suffisants (de 2 à 5 selon le dossier). Se renseigner en mairie, avant le dépôt de la demande, sur le nombre d'exemplaires à fournir.

### **INCIVILITES ENCORE ET TOUJOURS !!! CA SUFFIT !**

**RAPPEL** : Les déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse sont à votre disposition pour un très grand nombre de déchets. Dans votre redevance d'ordures ménagères, 16 passages en déchèterie (2 m<sup>3</sup> maximum par passage) sont compris. Au-delà, un forfait de 5 € par passage supplémentaire sera appliqué.

Heureusement, beaucoup d'habitants font d'énormes efforts pour sauvegarder notre patrimoine commun.

### **Autre incivilité récurrente : le stationnement gênant.**

De nombreux véhicules stationnent régulièrement sur les trottoirs, gênant la circulation des piétons et les obligeant, dans certains cas, à circuler sur la chaussée.

**RAPPEL:** L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs est considéré comme très gênant pour la circulation publique selon l'article R417-11 du code de la route, il est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Il est également rappelé aux utilisateurs du Centre Socioculturel que, pour des raisons de sécurité et de libre accès des véhicules de secours, le stationnement n'est autorisé que sur le parking situé derrière la salle.

Le parking situé en face du restaurant « La Grange » est un parking privé, réservé à la clientèle de l'établissement.



## **CESSEZ LES FEUX !**

**RAPPEL:** Dans les communes ayant accès à une déchetterie, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

**L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.**

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Plus d'informations sur le site officiel :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

### **Fête de Noël des Aînés**

Comme tous les ans, la Commune aura le plaisir d'organiser la fête de Noël des Aînés le **dimanche 13 janvier 2019** au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

## ÉTAT-CIVIL

L'INSEE vient d'annoncer le chiffre en vigueur pour 2019 de la population légale municipale, basée sur une extrapolation sur la base des chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit **781 habitants**, c'est-à-dire une population municipale de **775 habitants**, à laquelle s'ajoute la population comptée à part de 6 habitants (double domicile, étudiants, etc...).

### NAISSANCES

Louise, Camille, Marthe DIEBOLT MULLER, née le 7 septembre 2018 à Haguenau, fille de Nicolas DIEBOLT et Audrey MULLER.

Paul KUNTZEL, né le 16 septembre 2018 à Strasbourg, fils de Frédéric KUNTZEL et Isabelle KEMPF.

Alicia ARNAUD, née le 22 novembre 2018 à Haguenau, fille de Mickaël ARNAUD et Virginie PAUTLER.

### DÉCÈS

Albert, Joseph, Emile FOURNAISE le 12 septembre 2018 à DAUENDORF.

Marie Antoinette JAEGLE (née LIENHARDT), le 13 septembre 2018 à HAGUENAU.

Anne, Louise KRIEGER (née FEGER), le 3 octobre 2018 à HAGUENAU.

Annette Marie, Thérèse GRIM (née KLEINCLAUS), le 13 octobre 2018 à HAGUENAU.

Jean, Joseph, Michel CRIQUI le 27 octobre 2018 à ETTENDORF.

Rémy, Gérard WENDLING le 5 novembre 2018 à HAGUENAU.

## GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Anne KRIEGER a fêté ses 90 ans  
Le 25 septembre 2018

Mme Marguerite KRIEGER a également fêté ses 90 ans  
le 8 décembre 2018

Le Maire, Patrice Weiss, est allé à la rencontre des jubilaires, accompagné de ses adjoints, pour les féliciter de la part de toute la population et leur offrir, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

### ***Les prochains grands anniversaires à souhaiter :***

94 ans : Mr Antoine JUNG, le 23 janvier ; Mr Jean-Baptiste LUTZ, le 1er mars.

93 ans : Mlle Thérèse REINBOLD, le 1er février.

92 ans : Mme Marie-Louise FISCHER, née MEDER, le 5 février.

91 ans : Mlle Marthe WITTNER, le 20 février.

90 ans : Mme Marthe LUTZ, née WEISS, le 3 février ; Mme Marie SCHWARZER, née CRIQUI, le 9 février ; Mme Germaine HANNS, née DAULL, le 11 février ; Mme Marcelle HELMSTETTER, née JUNG, le 28 mars.

88 ans : Mme Marie-Thérèse DIEMERT, née FUCHS, le 4 avril.

86 ans : Mme Lina GESELL, née FOELLER le 14 mars.

85 ans : Mr Robert FRIESS, le 25 janvier ; Mme Célestine MARTIN, née NONNENMACHER, le 16 février.

83 ans : Mme Suzanne LOTT, née THOMAS, le 10 février.

82 ans : M. Joseph LEIBENGUTH, le 19 mars.

80 ans : Mme Anne-Marie FREISS, née FUCHS le 26 avril.

75 ans : Mme Germaine HANNS, née STEINMETZ le 19 mars.

*La rédaction d' Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.*

## INFOS PRATIQUES

### HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

**Le LUNDI :** de 17h30 à 19h30  
**Le MARDI :** de 9h à 11h  
**Le JEUDI :** de 10h à 12h et de 17h30 à 19h30  
**Le VENDREDI :** de 9h à 11h

→ Ces horaires sont à respecter pour un bon fonctionnement des services de la mairie.

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

### OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

**Extrait ou copie d'acte de naissance :** mairie du lieu de naissance. Gratuit.

**Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille :** mairie du lieu de mariage. Gratuit.

**Copie d'acte de décès :** mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.

**Carte d'électeur :** mairie du domicile. Gratuit.

**Certificat de vie commune :** mairie du domicile. Gratuit.

**Carte Nationale d'Identité :** prendre rendez-vous dans une des mairies équipées de bornes biométriques.

Les plus proches sont: Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau. **Documents nécessaires:**

2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5

1 copie intégrale de l'acte de naissance

1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)

L'ancienne carte d'identité

Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.

Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures

**Passeport :** Toutes les mairies équipées de bornes biométriques.

**Se présenter en personne avec les documents suivants :**

2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5

1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)

1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)

La Carte Nationale d'Identité

L'ancien passeport, en cas de renouvellement

Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans

et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

### LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr. Joseph KLEINCLAUSS (tel. 06.32.02.53.68).

### HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:

Le MERCREDI et le SAMEDI de 14h30 à 16h30. En juillet et août: les samedis de 14h30 à 16h.

### HEURES D'OUVERTURE DES DECHETERIES:

#### BOSENDORF

**Jusqu'à la fin des travaux UNIQUEMENT**  
**Le SAMEDI de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45**

#### MUTZENHOUSE (jusqu'au 31 mars 2019)

du **LUNDI** au **JEUDI** de 14h à 17h45  
Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

### NUMEROS D'URGENCE:

Médecin de garde : **03.88.11.69.00**

Pompiers : **18**

Gendarmerie d'Hochfelden : **03.88.91.50.18** ou **17**

SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

SAMU : **15**

Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**

Service social (UTAMS de Saverne) : **03.88.02.80.02**

**Ont collaboré à ce numéro d'Ettendorf'Infos :** Marcel Klein, Corinne Leonhart, Bernard Weiss, Patrice Weiss, les responsables des associations.

**Conception, rédaction, mise en page et réalisation:** Stéphane Gaillard.

**Impression:** Chrono Système – 67350 PFAFFENHOFFEN.

**Prochaine parution:** Mai 2019.